



ATTI *della*
ACCADEMIA PELORITANA
DEI PERICOLANTI

CLASSE DI LETTERE, FILOSOFIA E BELLE ARTI

LXXXIX 2013 - XCV 2019

ISSN 2723-957



ATTI *della*
ACCADEMIA PELORITANA
DEI PERICOLANTI

CLASSE DI LETTERE, FILOSOFIA E BELLE ARTI

LXXXIX 2013 - XCV 2019

ISSN 2723-9578

DIRETTORE DEL COMITATO EDITORIALE

Prof. Vincenzo Fera, *Accademia Peloritana dei Pericolanti*

COMITATO EDITORIALE

Prof. Vincenzo Fera, *Accademia Peloritana dei Pericolanti*

Prof. Giuseppe Giordano, *Accademia Peloritana dei Pericolanti*

Prof. Michela D'Angelo, *Accademia Peloritana dei Pericolanti*

COMITATO TECNICO

Nunzio Femminò, *Sistema Bibliotecario di Ateneo - Messina*

PROGETTO GRAFICO E IMPAGINAZIONE

GA Design | Giusy Algeri (Messina)

Contatto principale: fera@unime.it

Sito web: <http://cab.unime.it/journals/index.php/APLF>

Sommario

LUCIA ABBATE	
<i>Il toponimo “Giostra” e la sua storia linguistica</i>	7
SERGIO PIRARO	
<i>Le français langue d’intégration au Québec et en France</i>	15
ROSARIA CATANOSO	
<i>Una biografia, emblema di un periodo storico</i>	27
SERGIO PIRARO	
<i>Su alcuni aspetti della competenza di comunicazione nell’apprendimento del FLE: le quattro competenze</i>	37
STEFANIA GUARNERI	
<i>La lingua delle pagine economiche nella stampa italiana dell’ultimo decennio</i>	59
MARÍA MONTSERRAT VILLAGRÁ TERÁN	
<i>Homenaje a Santa Teresa de Jesús en el V centenario de su nacimiento</i>	79
SERGIO PIRARO - PAOLA LABADESSA	
<i>Bellezze e colori della Sicilia. Resoconti di viaggiatori francesi del XIX secolo</i>	91
MARIA ANTONIETTA BARBÀRA	
<i>La donna ebraica</i>	103
ANNAMARIA CHILÀ	
<i>Una traduzione fonologica dal greco al latino: spunti dalla linguistica acquisizionale e alcuni raffronti tipologici</i>	121

ANNA MARIA CALAPAJ
Paolo Aglioti e Lodovico Antonio Muratori: appunti da un carteggio 131

FRANCESCA TUCCARI
La campagna d'Etiopia in Flaiano e Ghermandi: dallo "sgabuzzino delle porcherie" agli uomini "alleati del diavolo" 147

Plurilinguismo e mondo del lavoro. Atti del Convegno
(Università di Messina, Catania, Ragusa, Enna, Palermo: 19-24 marzo 2012)
Giornata di Studi dell'Università di Messina

MARIA GABRIELLA ADAMO
Plurilinguismo e mondo del lavoro. Lingue e profili professionali: esperienze, difficoltà e orientamenti in Sicilia, con particolare riferimento all'area dello Stretto 171

ENRICA GALAZZI
Plurilinguismo e mondo del lavoro. Lingue e profili professionali: esperienze, difficoltà e orientamenti in Sicilia, con particolare riferimento all'area dello Stretto 175

JEAN-RENÉ LADMIRAL
Le métier du traductologue. De la recherche en traduction. Quels enjeux et quelles perspectives à l'heure actuelle? 179

RENÉ CORONA
De quelques considérations, réflexions et questions à propos de la langue française et du monde du travail 195

MARIE-FRANÇOISE GUICHARD - DOMENICA IARIA
Profil des étudiants de Langues à Messine: analyse de leur choix d'étude et de leurs perspectives de travail 203

SERGIO PIRARO
Competenze linguistiche e mondo del lavoro: quale futuro per i laureati dell'area dello Stretto di Messina? 215

CATHERINE BUGGÉ	
<i>Importanza e specificità delle lingue attraverso le esperienze lavorative di alcuni laureati dell'Ateneo di Messina tra Europa e Canada</i>	221
MARIA ROSARIA GIOFFRÈ	
<i>Lettera per un'assenza</i>	227
G. MAURIZIO BALLISTRERI	
<i>Plurilinguismo, multiculturalismo, diritti collettivi in Europa</i>	229
PAOLA RADICI COLACE	
<i>Orientamento e studio delle lingue straniere</i>	235
ANTONIO LAVIERI	
<i>Tradursi fra le lingue. Il plurilinguismo in prima persona</i>	239
GIUSEPPE TROVATO	
<i>La Mediazione Linguistica e culturale: definizione, formazione e mondo del lavoro</i>	243
PAOLA LABADESSA	
<i>Passaggi nell'area dello Stretto: testimonianze, esperienze, prospettive</i>	251

SERGIO PIRARO

Le français langue d'intégration au Québec et en France

Introduction

Depuis longtemps on parle de l'intégration sociale et, de nos jours, dans le cadre de ce qu'on appelle «l'intégration linguistique», de nombreuses associations proposent des cours de français aux migrants. La formation linguistique des migrants s'inscrit dans un processus de structuration pédagogique, institutionnel et professionnel qui ne cesse de se renforcer depuis les années quatre-vingt-dix¹.

Beaucoup de pays européens ont mis en place des mesures politiques d'intégration des migrants², avec une attention particulière pour la politique d'intégration linguistique. Le Français langue d'intégration a pour objectif principal l'amélioration de la qualité des formations linguistiques pour les adultes migrants. En France, la présence d'une seule langue réduit les questions de choix de la langue d'intégration au français et, par la même occasion, simplifie les questions linguistiques, ce qui n'est pas le cas en Suisse ou à Québec, par exemple, où les questions d'intégration par la langue sont, de fait, plus complexes³.

¹ Cfr. V. LECLERCQ, «La formation des migrants en France», dans H. Adami & V. Leclercq (éds.), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012 pp. 173-196.

² Cfr. C. EXTRAMIANA, «Les politiques linguistiques concernant les adultes migrants», dans H. Adami & V. Leclercq (éds.), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion 2012 pp. 135-152.

³ Cfr. J. VEILLETTE, J. «L'immigration dans de petites villes 'bilingues' fribourgeoises, ou quand l'acquisition du français est révélatrice de logiques locales particulières», dans C.

L'émigration caractérise l'humanité depuis son existence et le début du XXI^e siècle met en évidence une intensification général de l'immigration dans tous les pays industriellement développés. On a pris beaucoup de mesures pour limiter ces arrivées, par exemple les accords entre l'Union Européenne et divers pays pour rapatrier les immigrants clandestins. Dans ce contexte quelle place tient la langue? La connaissance de la langue du pays d'accueil est le premier facteur de l'intégration. La maîtrise de la langue devient une voie d'intégration et une condition de réussite sociale et professionnelle; elle est largement utilisée comme instrument de sélection et comme condition d'acceptation de l'immigré qui décide d'émigrer pour deux raisons: parce que la vie dans son pays d'origine devient trop difficile ou parce que les chances d'améliorer son sort paraissent meilleurs ailleurs et, souvent, les deux raisons interviennent en même temps. Il en résulte alors une emigration massive. Les migrations sont toujours avantageuses pour les migrants eux-mêmes et pour les pays qui les accueillent⁴, mais cette vision des migrations n'est pas nécessairement partagée dans les opinions publiques, comme en témoigne, par exemple, l'inquiétude manifestée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la manière dont les migrants et les minorités ethniques sont représentés dans les médias⁵. Et comme affirme Beacco Les migrations sont de plus en plus perçues, souvent du fait de la diversification des provenances et de concentrations de populations immigrantes dans certains espaces urbains, comme une «menace» pour les identités nationales: elles remettraient en cause la culture nationale, la religion, les comportements sociaux admis... Dans cette perspective les langues jouent un grand rôle puisqu'elles sont des marqueurs d'appartenance aussi bien pour les migrants que pour les sociétés d'accueil⁶.

Hauser, P. Milani, M. Pâquet & D. Skenderovic (éds.), *Sociétés de migrations en débat. Québec-Canada-Suisse: approches comparées*, Laval, Presses de l'université Laval 2013.

⁴ Rapport présenté par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, 6 juin 2006

⁵ Recommandation 1277 (1995) et Rapport à l'Assemblée parlementaire: *L'image des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés véhiculée par les médias*, Doc.11011 du 10 juillet 2006

⁶ J.C. BEACCO, *Les langues dans les politiques d'intégration des migrants adultes*, document d'orientation élaboré en vue du Séminaire L'Intégration linguistique des migrants adultes, Strasbourg, 26-27 juin 2008

La connaissance de la langue du pays d'accueil pour les migrants adultes est devenue au cours de la dernière décennie un nouvel enjeu des politiques publiques dans un nombre croissant d'Etats. Le 11 octobre 2011, deux décrets⁷ en Conseil d'Etat, inscrivent la qualité dans la politique d'intégration des migrants en France. L'un d'eux reconnaît l'enseignement-apprentissage de la langue-culture française aux adultes migrants installés ou s'installant en France comme un champ à part entière, appelé «français langue d'intégration», FLI, dont les contours sont décrits dans un référentiel homonyme idoine. L'autre offre au migrant-apprenant le droit à un parcours de formation linguistique adapté, lui permettant d'évoluer dans sa vie personnelle, familiale, sociale, professionnelle et citoyenne, parcours débutant à son arrivée en France et pouvant aller, s'il la souhaite, jusqu'à sa naturalisation⁸.

1. *Politique linguistique au Québec*

En ce qui concerne la politique linguistique⁹ au Québec, le 1 août 2013 «De nouvelles règles et procédures d'immigration québécoises sont entrées en vigueur jeudi, favorisant les candidats qui ont des formations recherchées et qui maîtrisent le français¹⁰. Les modifications visent à établir une limite au nombre de demandes de certificat de sélection acceptées. Sur son site Internet, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles indique «qu'en limitant le nombre de demandes à recevoir, [il] pourra traiter un plus grand nombre de demandes en attente et ainsi réduire les délais de traitement¹¹».

⁷ Le Décret n° 2011-1266 du 11 octobre 2011 relatif à la création d'un label qualité intitulé «Français langue d'intégration», Décret n° 2011-1265 du 11 octobre 2011 relatif au niveau de connaissance de la langue française requis des postulants à la nationalité française.

⁸ A. VICHER, *Le Français Langue d'Intégration, au regard des politiques linguistiques destinées aux migrants* dans *éclairages*, n° 28 mars 2013, centre de ressources emploi formation, crefor/Haute Normandie p. 22

⁹ Loi sur l'immigration au Québec. Section III intégration des ressortissants étrangers, 3.2.4. Le ministre, en vertu de ce programme, dispense et assume la mise en oeuvre des services d'intégration linguistique consistant en des services d'apprentissage de la langue française et d'initiation à la vie québécoise. 1991, c.3, a.2.

¹⁰ Source, www.radio-canada.ca/

¹¹ Source, www.radio-canada.ca/

Les nouvelles règles concernent les demandes présentées par les travailleurs permanents, les investisseurs, les entrepreneurs¹² et les travailleurs autonomes¹³. La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française¹⁴, Diane De Courcy, estime que la réforme «va avoir beaucoup d'impact à la fois pour la société québécoise et pour les personnes immigrantes¹⁵». Une nouvelle liste des domaines de formation entre ainsi en vigueur afin de mieux arrimer l'immigration aux besoins actuels du marché du travail québécois. La ministre De Courcy indique que ces modifications visent une meilleure intégration au marché du travail des personnes qui choisissent le Québec. «La liste des domaines de travail, d'emploi dont nous avons besoin au Québec a été sérieusement refaite. Ça faisait cinq ans qu'on ne l'avait pas revue», a indiqué la ministre en entrevue à Radio-Canada. «Les personnes immigrantes pouvaient postuler

¹² Si vous présentez une demande dans le cadre du programme Entrepreneurs, vous devez savoir que: le stade intermédiaire avancé est devenu le seuil minimal à partir duquel des points seront attribués pour la connaissance du français à l'évaluation orale et à l'évaluation écrite; depuis le 10 octobre 2013, vous devrez obligatoirement présenter les résultats d'un test standardisé pour obtenir des points au facteur Connaissances linguistiques; la nouvelle pondération s'applique aux requérants principaux seulement. Source: www.gouv.qc.ca/

¹³ Si vous présentez une demande dans le cadre du programme Travailleurs autonomes, vous devez savoir que: le stade intermédiaire avancé est devenu le seuil minimal à partir duquel des points seront attribués pour la connaissance du français à l'évaluation orale et à l'évaluation écrite; la nouvelle pondération s'applique tant aux requérants principaux (pour l'oral et l'écrit) qu'aux conjoints (pour l'oral seulement). Source: www.gouv.qc.ca/

¹⁴ «Il est étonnant que le gouvernement du Parti Québécois jette aussi rapidement la serviette. Si le gouvernement souhaite faire de la langue française un outil d'intégration et de cohésion sociales, pourquoi abandonner son projet de loi et refuser de le soumettre au vote? L'utilisation de la langue française connaît des reculs dans l'espace public. Il devient impératif et urgent de mettre en place les correctifs pour en assurer la vitalité. La langue française constitue un des socles sur lequel s'appuie le caractère identitaire du Québec. Étonnamment, on constate que le gouvernement semble avoir moins de volonté à défendre la Charte de la langue française que la Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement», mentionne le président de la FAE, Sylvain Mallette. «Tous les partis politiques doivent comprendre qu'il faut un plan d'action visant à favoriser la promotion, la valorisation et l'apprentissage du français. Force est de constater, hélas, que la volonté politique n'est pas au rendez-vous et nous en sommes profondément déçus. Nous demandons à tous les élus d'assumer leur responsabilité à l'égard de la protection de la langue française et de revoir leur position à cet égard», conclut-il. Source: www.pieuvre.ca/

¹⁵ Source, www.radio-canada.ca/

en fonction d'un emploi, [...] mais dans les faits, ce n'était pas ajusté avec les entreprises et avec toutes les analyses d'Emploi Québec».

1.1 *Connaissance du français*

Les points de la grille de sélection accordés aux candidats pour les connaissances linguistiques ont également été modifiés¹⁶. Ces nouvelles règles font en sorte que les candidats à l'immigration devront démontrer une meilleure connaissance du français¹⁷ qu'auparavant. La ministre indique qu'il «faut avoir une bonne maîtrise du français pour être accueilli, à savoir être capable de le parler, mais surtout de pouvoir rédiger». Les candidats sélectionnés pourront, depuis l'étranger, accroître leur maîtrise du français, notamment grâce aux cours de français en ligne offerts par le gouvernement. Ils pourront aussi être dirigés vers les partenaires du ministère, disséminés dans 30 pays et avec qui des ententes ont été signées. La ministre De Courcy soutient que les nouvelles règles favorisent une immigration francophile, «pour une question d'intégration à la société québécoise et surtout à l'emploi».

1.2 *Immigrants investisseurs*

Ceux qui veulent immigrer au Québec dans le but d'y investir pourront le faire de nouveau. Ils devront toutefois payer deux fois plus pour l'analyse de leurs dossiers s'ils ne maîtrisent pas le français¹⁸. Québec avait suspendu en juin 2012 la réception des demandes présentées par les immigrants économiques en raison du nombre croissant de demandes. Diane De Courcy admet que l'objectif des nouvelles règles est de favoriser des immigrants investisseurs¹⁹ francophones. Il est important pour le ministère d'avoir «la

¹⁶ Source, www.radio-canada.ca/

¹⁷ Echelle québécoise des niveaux de compétences en français: 12 niveaux regroupés en 3 stades: débutant, intermédiaire et avancé portant sur 4 compétences langagières: compréhension orale: savoir écouter; production orale: savoir parler; compréhension écrite: savoir lire; production écrite: savoir écrire. Stade I: Débutant, niveaux 1 à 4: situations prévisibles, thèmes familiers, messages simples; Stade II: Intermédiaire, niveaux 5 à 8, situations partiellement prévisibles, thèmes concrets, textes d'intérêt général; Stade III: Avancé, niveaux 9 à 12, situations non prévisibles, thèmes abstraits, textes complexes ou spécialisés

¹⁸ Source, www.radio-canada.ca/

¹⁹ Connaissance du français de niveau intermédiaire avancé démontrée par un test standardisé. Source:www.gouv.qc.ca/

certitude que ces gens-là vont bien s'intégrer à la société québécoise et qu'ils vont faire des affaires au Québec», dit-elle. En 2011-2012, Québec a reçu 7179 demandes d'immigration provenant d'investisseurs, 275 émanant d'entrepreneurs et de travailleurs autonomes, et 53 890 provenant de travailleurs qualifiés. Chaque année, le Québec accueille de 51 000 à 54 000 nouveaux immigrants²⁰.

2. *Politique linguistique en France*

Les années 2000 jusqu'à aujourd'hui²¹ représentent un changement important dans le champ de la formation linguistique des migrants. Les deux pièces maîtresses du dispositif mis en place dans les années 2000 sont le Contrat d'Accueil et d'intégration (CAI) et le Diplôme Initial de Langue Française. Le CAI (le contrat d'accueil et d'intégration²²), obligatoire depuis le 1er janvier 2007, le contrat d'accueil et d'intégration, conclu entre l'Etat et la personne immigrée, a pour objet de préparer l'intégration républicaine de l'étranger dans la société française. L'enseignement de la langue française aux personnes immigrées constitue une ambition et une des priorités fortes de la politique d'intégration. Il s'agit à travers la démarche «Français langue d'intégration²³» de donner aux personnes nouvellement arrivées sur le territoire français, ou à celles qui sont présentes depuis longtemps mais

²⁰ Source, www.radio-canada.ca/

²¹ V. LECLERCCQ, *La formation des migrants en France depuis l'alphabetisation des années 60*, pp. 189-193 in *Les migrants face aux langues des pays d'accueil-acquisition en milieu naturel et formation*, Hervé ADAMI, Véronique LECLERCQ, éd. Septentrion.-2012

²² Source: http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers_them_int&numrubrique=510

²³ En octobre, 2011, est apparu un nouveau référentiel dans le champ de l'enseignement /Apprentissage de la langue et de la culture française aux migrants venus s'installer durablement en France. Celui-ci porte le nom de «Français Langue d'Intégration» (FLI). Le label FLI arrive au bout d'un processus qui a débuté avec le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI). Il formalise une démarche andragogique, déjà adoptée par bon nombre d'organismes de formation et de formateurs du domaine et s'inscrit dans une logique que les acteurs de terrain, pour qui ce référentiel a été conçu, ont acceptée et soutenue: celle d'une évolution permanente de la qualité des prestations destinées aux migrants. Conférence d'Anne Vicher, Grenoble 29 mai 2012.

n'ont pas eu l'occasion de faire un tel apprentissage ou enfin celles qui sont candidates à la nationalité française, tous les atouts pour favoriser leur intégration professionnelle, sociale et culturelle.

2.1 *Le «Français langue d'intégration»*

Le FLI est une démarche didactique, mais n'impose aucune méthodologie et encore moins aucune méthode²⁴. "Le ministère français de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités locales et de l'Immigration et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) ont mis en place en septembre le dispositif français langue d'intégration (FLI), qui a pour but de créer un cadre pour l'enseignement et l'évaluation de la langue française des migrants qui arrivent en France. Ce dispositif est largement débattu dans le milieu du français langue étrangère et de la didactique des langues. La démarche «Français langue d'intégration» vise à proposer un apprentissage en langue française aux adultes immigrés, dont le français n'est pas la langue maternelle. Cet apprentissage répond aux préoccupations d'ordre pratique qui se posent à une personne étrangère accueillie sur notre territoire: vivre au quotidien, rechercher un emploi, accompagner ses enfants dans leur scolarité, participer à la vie citoyenne²⁵", ... "Ce dispositif vise ainsi un usage quotidien de la langue française et l'apprentissage des outils d'une bonne insertion (y compris la connaissance des usages, des principes et des valeurs de la société française)²⁶. Le "Français langue d'intégration" correspond à un usage acquis par immersion: il privilégie la forme orale et la lecture mais doit permettre l'accès au monde de l'écrit²⁷.

2.2 *La création du label qualité «Français langue d'intégration»*

Le ministère de l'intérieur via la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC²⁸), chargée de l'élaboration d'un référentiel

²⁴ A. VICHER, cit., n° 28 mars 2013, centre de ressources emploi formation, crefor/Haute Normandie p. 24

²⁵ *Le Français dans le monde* N° 378, pp. 38-39

²⁶ Source: <http://www.immigration/interieur.gouv.fr/>

²⁷ Source: <http://www.immigration>, cit.

²⁸ La DAIC: «La direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté est chargée de l'ensemble des questions concernant l'accueil et l'intégration des populations immigrées

destiné à labelliser les organismes du secteur de la formation linguistique des adultes migrants, propose, dans la foulée, la création de maquettes de masters «Français Langue d'Intégration» (Master F.L.I). La création du label²⁹ qualité «Français langue d'intégration» a pour objet, sur cette base, de mieux encadrer l'enseignement du français aux personnes immigrées et de qualifier les organismes de formation afin notamment de faciliter l'orientation des adultes qui s'engagent dans un dispositif d'apprentissage.

La labellisation vise ainsi:

- à reconnaître la qualité de la formation;
- à permettre aux organismes de formation de certifier des niveaux de langue acceptés par l'administration.

Le label FLI est fondé sur un référentiel publié au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration (arrêté du 25 novembre 2011 portant définition du référentiel du label qualité «Français langue d'intégration» (JO du 30/11/2011)³⁰.

2.3 *La prise en compte du label*

La démarche³¹ FLI pourra être prise en compte dans les marchés des administrations et des collectivités.

Le label est compatible avec:

- les labels ou certifications de qualité (ISO 29910, NF service, OPQF);
- le label FLE.

2.4 *Délivrance du label*

Ce label est délivré par l'Etat aux organismes de formation³². Il est attribué pour une période de 3 ans sur avis d'une commission comprenant les mi-

s'installant de manière régulière et permanente en France». – Décret n°2007-1981 du 26 décembre 2007 – <http://www.immigration.gouv.fr/>

²⁹ Le label "qualité FLI" est créé par décret. Il est délivré sous l'autorité du ministre en charge de l'intégration

³⁰ Source: [Interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr), Immigration, asile, accueil et accompagnement des étrangers en France

³¹ Source: [Interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr), Immigration, asile, accueil et accompagnement des étrangers en France

³² Source: <http://www.immigration/interieur.gouv.fr/>

nistères concernés, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, le Haut conseil à l'intégration et des experts linguistes, didacticiens et qualitatifs.

La délivrance du label intervient à l'issue d'un audit³³ portant sur:

- l'organisation et la gestion de l'organisme de formation,
- les modalités d'accueil des publics,
- les objectifs et les contenus des formations,
- les compétences des formateurs,
- la capacité à évaluer les niveaux acquis à l'issue des formations.

Peuvent concourir au label les organismes de formation, dont les associations ainsi que les collectivités territoriales³⁴. Depuis janvier 2012, cette attestation de niveau peut être délivrée par des organismes labellisés «français langue d'intégration». Dans le cadre de l'accès à la nationalité française, le niveau B1 oral du cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) a été retenu.

Ce niveau B1 est celui de l'utilisateur indépendant, qui peut comprendre les points essentiels d'une conversation, et produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers. Seul le niveau oral de maîtrise de la langue est pris en compte³⁵.

2.5 La formation

Plusieurs universités (Nanterre, Nancy, Cergy Pontoise, Pau) ont introduit un cursus de recherche et d'enseignement autour de ce nouveau concept, afin de qualifier des formateurs dans la discipline du FLI, que ce soit dans le cadre d'un diplôme Universitaire ou dans le cadre d'un Master³⁶. Un dispositif d'agrément est en cours d'élaboration. Il permettra de qualifier et de professionnaliser les associations de bénévoles dans le domaine de la formation linguistique aux migrants³⁷.

³³ Source: <http://www.immigration/interieur.gouv.fr/>

³⁴ Source: <http://www.immigration>, cit.

³⁵ Source: [Interieur.gouv.fr](http://www.immigration/interieur.gouv.fr/), cit.

³⁶ Source: <http://www.immigration/interieur.gouv.fr/>

³⁷ Source: [Interieur.gouv.fr](http://www.immigration/interieur.gouv.fr/), cit.

Conclusion

Le “Français Langue d’Intégration” comprend tous les niveaux d’enseignement et se conçoit comme un processus évolutif, susceptible d’accompagner l’adulte migrant pendant toute la durée de son intégration”³⁸.

A1-1 première initiation pour des personnes n’ayant pas été scholarisées dans le pays d’origine

A1 - niveau de base de l’intégration, acquis en fin de parcours du CAI; il permet la pratique a minima de la lecture et de l’écriture

A2 - niveau d’usage courant, nécessaire pour obtenir le statut de résident. Il permet une bonne insertion professionnelle

B1 - niveau de l’assimilation. Il permet d’exercer ses devoirs de citoyen et est nécessaire pour acquérir la nationalité française

B2 - niveau de l’approfondissement. Il permet de mieux se familiariser avec la culture française.

Son apprentissage inclut, au-delà du vocabulaire, de la syntaxe et de leurs usages, la compréhension des valeurs et des principes qui fondent la vie en société dans notre pays, tels que la liberté et la responsabilité, les modes de fonctionnement de la société démocratique, les règles de la justice, l’équilibre des droits et des devoirs, le respect des opinions et des religions, la tolérance, la lutte contre les préjugés, la laïcité, la Loi (l’égalité devant la loi, son respect, le régime des sanctions, la création des normes), l’éducation des enfants et le principe de l’instruction publique, l’égalité des hommes et des femmes, les règles de politesse et les usages de la sociabilité (le vouvoiement), les protections (des individus, de la propriété, de la vie privée, des salariés...) ou encore le respect de l’espace public et des autorités publiques³⁹.

³⁸ Source: Intérieur.gouv.fr, Immigration, asile, accueil et accompagnement des étrangers en France

³⁹ M. AUBOUIN, X. NORTH, *Référentiel FLI, Français Langue d’Intégration*, avant-propos, source: www.immigration.interieur.gouv.fr/content/



Articolo presentato nel dicembre del 2014. Pubblicato online a settembre 2020.

©2020 by the Author(s); licensee Accademia Peloritana dei Pericolanti (Messina, Italy).

This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution 4.0 International License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Atti della Accademia Peloritana dei Pericolanti - Classe di Lettere Filosofia e delle Belle Arti
LXXXIX 2013 - XCV 2019

DOI: 10.6092/2723-9578/APLF.1.2020.15-26

